



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Mammographie : lancement du programme de dépistage systématique du cancer du sein dans le canton de Neuchâtel

La chancellerie d'Etat communique :

L'association « Centre de dépistage du cancer du sein Jura-Neuchâtel » a été créée en juillet 2006 par les cantons de Neuchâtel et du Jura afin de mettre sur pied un programme de dépistage commun aux deux cantons. Aujourd'hui, les démarches nécessaires à la mise en place de ce programme dans le canton de Neuchâtel, en particulier les négociations avec les instituts de radiologie, ont abouti. Les premières mammographies de dépistage sont ainsi prévues dès le mois de mai 2007 et ce sont quelque 20.500 femmes qui sont concernées dans le canton de Neuchâtel.

Pour les Neuchâteloises âgées de 50 à 70 ans

C'est avec le soutien financier de la Banque cantonale neuchâteloise que le Conseil d'Etat neuchâtelois a décidé de mettre en place un programme organisé de dépistage du cancer du sein dans le canton de Neuchâtel, en collaboration avec le canton du Jura. L'association « Centre de dépistage du cancer du sein Jura-Neuchâtel », basée à Delémont, a pour but de promouvoir, organiser, gérer et mener à bien un programme de dépistage du cancer du sein par mammographie commun aux cantons du Jura et de Neuchâtel.

Ainsi, dès le mois de mai 2007, les Neuchâteloises âgées de 50 à 70 ans recevront progressivement une invitation à réaliser une mammographie de dépistage dans le cadre du programme organisé. La liste des instituts de radiologie neuchâtelois accrédités dans lesquels la personne pourra choisir librement de prendre rendez-vous sera jointe à la lettre d'invitation. Les mammographies pourront ainsi s'effectuer sur les sites de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds de l'Hôpital neuchâtelois, à la Providence, ainsi qu'en principe dans certains instituts de radiologie privés.

Mammographies gratuites

Les mammographies de dépistage réalisées dans le cadre du programme mis en place seront gratuites pour les participantes. En effet, 90% du coût de l'examen sera remboursé par l'assurance obligatoire des soins, hors franchise, et les 10% restant, correspondant à la quote-part normalement à charge de l'assurée, seront financés par la Ligue neuchâteloise contre le cancer grâce à sa générosité.

Campagne d'information

Différentes actions d'information et de sensibilisation sont prévues dans le courant des prochaines semaines. Une lettre d'information générale sur le programme de dépistage sera notamment envoyée à toutes les Neuchâteloises concernées par la mammographie de dépistage. Plusieurs séances d'information seront également organisées dans les diverses régions du canton.

Une exposition sur le cancer du sein et son dépistage, réalisée par la Coordination romande des programmes de dépistage du cancer du sein, sera par ailleurs visible durant le mois de juin dans les instituts de radiologie du canton participant au programme.

Neuchâtel, le 13 mars 2007